

Impact économique des mesures d'interdiction du tabac dans l'industrie de l'accueil (restaurants, cafés, bars, discothèques)

Depuis la fin des années 1990, l'interdiction de l'usage du tabac dans l'industrie de l'accueil (restaurants, cafés, bars, discothèques) se concrétise dans de nombreux pays à travers des dispositifs réglementaires variables. Selon le pays considéré, ils peuvent être décidés à l'échelon national, fédéral, provincial ou municipal. De plus, il n'est pas rare que le type d'interdiction choisi diffère en fonction du secteur. Surtout, les réglementations existantes couvrent un panel allant de l'interdiction totale dans l'intégralité du lieu considéré à des mesures de restrictions sévères mais partielles.

A ce jour, plus d'une centaine d'études se sont penchées sur l'impact économique de ces réglementations. Les synthèses de la littérature existantes permettent d'en tirer les enseignements suivants :

- Toutes les études de qualité [\[1\]](#) conduites sur l'impact économique de mesures antitabac sur l'industrie de l'accueil montrent que ces mesures n'entraînent pas d'impact négatif significatif.
- Les études faisant état d'un impact économique négatif présentent de graves lacunes méthodologiques. De plus, elles ont toutes été financées par l'industrie du tabac.

Toutefois, les informations disponibles présentent quelques lacunes :

- Globalement, le niveau de preuve relatif à l'impact économique des mesures et réglementations antitabac n'est pas aussi solide que celui qui concerne l'impact sanitaire de ces mesures. Ces réserves sont notamment valables en termes de quantité d'études publiées ainsi que d'ampleur des études conduites sur ces deux problématiques.
- Sur l'ensemble des études d'impact analysées (une centaine), moins d'un tiers répondent à des critères méthodologiques de qualité. La quasi-totalité de ces études de qualité se rapportent à des réglementations en vigueur dans des villes ou provinces des Etats-Unis et examinent dans leur grande majorité le cas des restaurants soumis à une réglementation antitabac. Seul un très petit nombre d'études de qualité se penche sur le cas des bars ou des discothèques.
- L'hétérogénéité des données ainsi que des réglementations qui ont fait l'objet d'une étude interdisent toute extrapolation « brute » des résultats.

Documents de référence sur le sujet :

- Ludbrook, A ; Bird, S ; Van Teijlingen, E ; *International review of the health and economic impact of the regulation of smoking in public places*, Health Economics Research Unit and Department of Public Health, University of Aberdeen, 2005. Accessible en suivant le lien : www.healthscotland.com/researchcentre/pdf/internationalreviewfullreport.pdf
- Scollo, M; Lal, A; *Summary of studies assessing the economic impact of smoke-free policies in the hospitality industry*, VicHealth Centre for Tobacco Control, Melbourne, Australia, Avril 2004. Accessible en suivant le lien : <http://www.vctc.org.au/tc-res/Hospitalitysummary.pdf>
- Scollo, M; Lal, A; Hyland, A; Glantz, S ; *Review of the quality of studies on the economic effects of smoke-free policies on the hospitality industry*, Tobacco Control, 12(1), Mars 2003.
- Ross, H; Joossens, L; *Smoke free Europe makes economic sense . A report on the economic aspects of Smoke free policies*, Smoke Free Europe partnership, Mai 2005. Accessible en suivant le lien : http://www.smokefreeeurope.com/economic_report.htm

[1] On entend par là les études qui ont respecté des critères méthodologiques garants de la fiabilité des résultats avancés, soit : utiliser des données quantifiées et vérifiables recueillies de façon routinière par un organisme indépendant ; recourir à des observations multiples, avant et après l'entrée en vigueur de la mesure anti-tabac ; utiliser des méthodes statistiques permettant de contrôler les évolutions temporelles et les fluctuations aléatoires ; prendre en considération les facteurs de confusions liés aux conditions économiques.